



MAIRIE DE POUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
Tél : 04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi
9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

Rendez-vous avec Mme la Maire
Les lundis de 16h30 à 17h30

Rendez-vous urbanisme

Sur RdV le 2^e mardi de chaque mois

La Périgolade

Tél : 07 86 09 04 57

Assistante sociale

Tél : 04 50 42 12 65

Bus à la demande

Informations page 4

Allo encombrants

Tél : 04 50 20 65 86

Numéros d'urgence

15 : Médecin de garde - SAMU

3237 : Pharmacie de garde

17 : Police secours

18 : Sapeurs pompiers

112 : Urgences UE et CH

LE MOT DE LA MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Depuis deux ans comme Maire de Pougny, je siège au conseil communautaire de l'agglomération. Pendant les deux premières années j'ai observé et alerté pour une meilleure anticipation de l'augmentation de la population, une politique de logements accessibles aux travailleurs non frontaliers, une augmentation significative du nombre de places en crèche publique, une politique de transport en commun ambitieuse pour lutter contre le réchauffement climatique ...

Comme cela existe dans la plupart des agglomérations de plus de cent mille habitants en France, j'ai demandé à de nombreuses reprises une étude sur la création d'un versement mobilités au taux maximum de 0,9 % de la masse salariale de chaque entreprise de plus de 10 salariés pour réaliser ces transports en commun et diminuer le nombre de déplacements en voiture. Il est grand temps aussi de construire des parking relais aux départs des tram ou bus, gares et l'agglomération ne se donne pas les moyens de les financer.

Il ne s'agit pas de dire que rien n'a été fait mais tout cela manque de volonté sociale et écologique, et surtout de confiance dans les services publics. Tout ne se règle pas par le privé.

J'ai donc, pour la première fois, voté contre le budget proposé comme quelques autres conseillers.

Je me devais de vous en rendre compte.

Enfin la construction d'un hôpital public commun Pays de Gex, Pays bellegardien, est plus que jamais une nécessité et pourtant le maire de Ferney vient d'annoncer dans son journal municipal, l'installation possible d'un hôpital privé rabougri à Ferney avec le soutien de la municipalité. Proprement scandaleux !

Annie Marcelot

BUDGET 2022

L'exercice comptable 2021, détaillé ci-dessous, a été accepté à l'unanimité des votants au Conseil municipal.

Il a été décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2021, 340 149,47 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2022 et celui d'investissement, 2 372 691,98 € à la section d'investissement du budget 2022.

Le budget primitif 2022 se chiffre à 4 709 562,45 €, soit 1 203 149,47 € pour la section de fonctionnement et 3 506 412,98 € pour la section d'investissement. Il a été adopté sans opposition (11 voix pour et 2 abstentions émises par Régine Chamot et Hervé Philippe en lien avec l'opération «Parking de la gare»).

Nous avons anticipé la hausse du fonctionnement prévisible du fait de la hausse des prix de l'énergie. Nous avons cependant réussi à négocier un tarif avantageux du gaz pour les logements de la Fruitière.

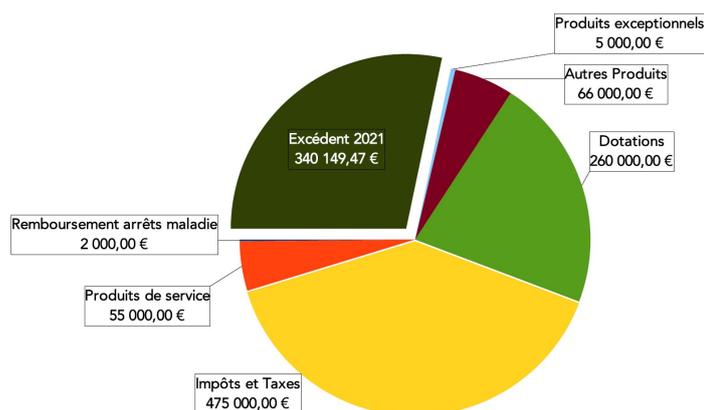
Dans le volet investissement le Conseil municipal a choisi d'inscrire les projets qui verront le jour dans les prochaines années. Ainsi les opérations sont programmées et se réaliseront et seront financées progressivement.

Compte Administratif 2021 COMMUNE			
Fonctionnement :			
Total des dépenses 2021	774 930,35 €	Excédent Fonctionnement au 31.12.2021	71 281,84 €
Total des recettes 2021	846 212,19 €	Excédent reporté 2020	268 867,63 €
Excédent Exercice 2021	71 281,84 €	Excédent Cloture Fonctionnement 2021	340 149,47 €
Investissement :			
Total des dépenses 2021	1 063 630,00 €	Excédent Investissement au 31.12.2021	-802 159,19 €
Total des recettes 2021	261 470,81 €	Excédent reporté 2020	3 174 851,17 €
Excédent Exercice 2021	-802 159,19 €	Excédent Cloture Investissement 2021	2 372 691,98 €

— FONCTIONNEMENT 2022 —

Recettes : 1 203 149,47 €

863 000 € + 340 149,47 € (excédent reporté de 2021)



Les recettes de la communes sont stables.

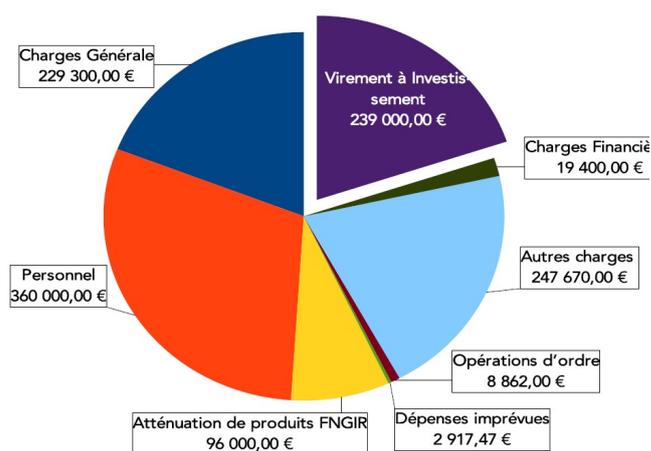
L'excédent de l'année précédente (2021) s'élève à 340 149,47 €, supérieur à 2020 (268 867,67 €)

Les « produits de services » sont les paiements des parents d'élèves pour la cantine et le périscolaire et les « autres produits » sont les loyers perçus.

La compensation financière genevoise (CFG) s'élève à 211 000 € contre 207 000 € en 2021.

Dépenses : 1 203 149,47 €

964 149,47 € + 239 000 € (virés à l'investissement)



Les dépenses de fonctionnement sont en forte augmentation, uniquement en raison de la participation de la commune à l'enfouissement des réseaux rue de la Douane pour un coût de 140 000 €.

Néanmoins nous parvenons à affecter 239 000 € à l'investissement presque autant qu'en 2021 (245 005 €).

Les « charges financières » sont les intérêts des emprunts qui passent de 24 000 € en 2021) à 19 400 €.

BUDGET 2022

FISCALITÉ

La taxe d'habitation est en voie de disparition. Elle disparaîtra complètement en 2023 excepté pour les résidences secondaires dont le taux plus élevé.

En prévision de l'accroissement de la population et des investissements indispensables qui en découlent le Conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Le taux passe de 23,89 % à 25,69 %. Une hausse très limitée qui place Pougny à la moyenne des communes de la communauté d'agglomération.

La taxe foncière sur les propriétés foncières non bâties (TFPNB) est maintenue à 40,36%.

DETTE

En mars 2021 nous avons remboursé un emprunt de 600 000 €.

De ce fait, au terme de l'année 2021 la dette de la commune a été ramenée à 1 030 945,92 €. Elle était de 1 800 000 € en début de mandat. La capacité de désendettement de la commune est ainsi ramenée à quatre années (capital dû / capacité d'autofinancement soit 1 030 945,92 € / 239 000 €).

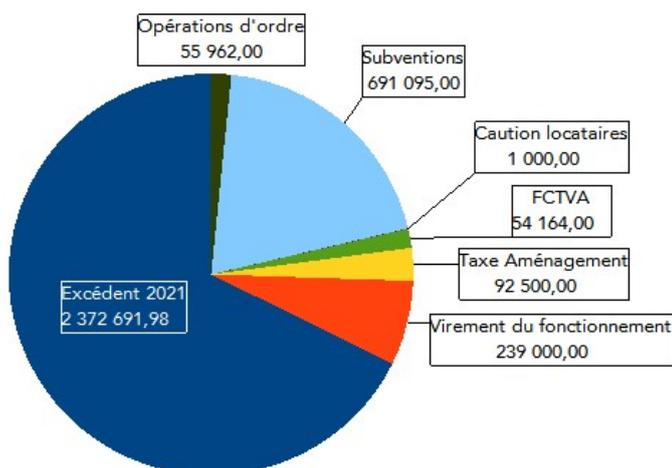
Les intérêts s'élèvent à 19 400 € par an.

Fin 2021 les disponibilités de la commune s'élevait à 2 676 647 €.

INVESTISSEMENTS 2022

Recettes : 3 506 412,98 €

dont 2 372 691,98€ reportés de 2021



Les recettes sont pour la plus grosse part l'excédent reporté de l'année précédente, 2 372 691,98 €.

Nous maintenons une forte capacité d'autofinancement de 239 000 € qui illustre l'aptitude de la commune à financer par elle-même une partie de ses investissements.

Nous avons obtenus d'importants concours, de l'agglomération (0 €), le département (27 270 € pour la réfection de la route de la Douane, 10 025 € pour la restauration de l'église et 150 000 € pour l'agrandissement de l'école), la région (200 000 € pour les aménagements de la gare) et l'État (3 800 € pour l'équipement de l'école et 300 000 € pour l'agrandissement de l'école).

Nous percevons 54 164 € de remboursement de la TVA payée sur les investissements passés (FCTVA).

La recette de taxe d'aménagement est importante du fait des constructions au Panoramique et à la Douane.

Les opérations d'ordres sont des écritures comptables qui s'équilibrent entre fonctionnement et investissement.

Dépenses : 3 506 412,98 €

Classes modulaires (Solde)	20 750,73 €
Rues Mottier et Mairie	55 729,48 €
Cimetière	10 000,00 €
Église	51 906,60 €
Mairie	5 562,26 €
École - Agrandissement	1 624 445,13 €
Bâtiment Multifonction	797 570,00 €
Renouvellement matériel	22 000,00 €
Aménagements Gare	542 560,00 €
Route de la Douane	145 100,00 €
Modernisation éclairage public	20 000,00 €
Voiries modes doux	50 000,00 €
Divers	34 688,78 €
Capital emprunts	79 000,00 €
Opérations d'ordre	47 100,00 €

L'année 2022 va solder plusieurs opérations d'ores et déjà livrées ou en voie de l'être : les classes modulaires, les rues Mottier et de la Mairie, l'église, le route de la Douane.

Le Conseil municipal a travaillé un plan pluriannuel d'investissement qui montre la possibilité de réaliser les projets futurs.

Une discussion perdue concernant le projet d'aménagement des abords de la gare dont nous connaissons l'estimation financière début juin.

Le budget réserve une enveloppe pour moderniser l'éclairage public (extinction nocturne et ampoules à faible consommation) et une enveloppe pour continuer les aménagements facilitant les déplacements à pied ou en vélo.

MOBILITÉ

La commission Mobilités - voirie et le GAP Modes doux ont beaucoup travaillé sur les besoins de l'ensemble du village. L'essentiel vous en est résumé ci-après. Les réalisations se feront progressivement sur l'ensemble de la mandature.

En 2022, nous réaliserons les opérations suivantes : route de la Douane jusqu'au passage à niveau, route de la Gare, secteur «menuiserie» et le réaménagement de l'entrée de Pougny-Haut au niveau du lotissement des Hutins, ce qui représente une enveloppe globale d'environ 210 000 €.

A noter que les travaux pour la fibre sont achevés au chemin du Crocus et à la moraine des écoliers. Le déploiement va se réaliser progressivement dans les mois qui viennent.

- **Sortie du village (cimetière)**

Rétrécissement de la chaussée en dur, positionnement du radar de courtoisie à revoir.

- **Rue de la Pierre**

Des travaux de réfection des réseaux d'eau vont s'engager prochainement.

Pour sécuriser la sortie de rue et favoriser le maintien d'une vitesse adaptée à l'entrée ouest de Pougny, le Département a validé la pose éventuelle de trois feux de micro-régulation. Le principe est simple: les feux sont toujours rouge et passent au vert à l'arrivée d'un véhicule, ce qui oblige les automobilistes à ralentir.

- **Allée du Château**

Des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et usées sont prévus.

- **Rue Robert-Mottier**



Les travaux sont terminés !

- **Rue de la Mairie**

Nous avons décidé, pour des raisons de coût, de renoncer à enduire les cheminements piétons de résine rouge, soit une économie de 15 000 €. La sécurisation des piétons nous semble assurée dans les conditions actuelles.

- **Nouveau lotissement des Hutins (Panoramique)**

Le futur visage de l'entrée de Pougny-Haut se précise. Nous attendons le plan d'aménagement que nous avons commandé à un prestataire.

- **Carrefour de la «Turbine»**

Le Département a validé le réaménagement du carrefour: passage pour piétons, signalisation renforcée, arrêts RezoPouce éventuels.

Le gros tas de tuiles qui se trouve sur le chemin derrière le hangar sera concassé puis répandu pour boucher les trous et faciliter le passage à pied. Merci à l'entreprise Cuzin pour le transport.

- **Continuité piétonne Pougny haut-Pougny bas**

Le Département a validé la poursuite du trottoir par le busage du fossé le long de la départementale pour rejoindre le chemin derrière le hangar. Prochaine étape: obtenir l'accord du Service des eaux pluviales de l'Agglo et monter un dossier de subventionnement.

- **Secteur Annaz**

Les travaux de réfection du pont se dérouleront du 16 au 27 mai. Ils vont entraîner la fermeture du pont durant trois jours.

En attendant le Département a mis en place une circulation alternée. Faites attention : les feux ne sont pas toujours bien synchronisés.

La réflexion d'aménagement se poursuit.

- **Gouille "Vernay"**

Les travaux de rénovation du tablier du pont SNCF auront lieu de fin août à début novembre. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner devant la barrière.

- **Route de la Gare, secteur «menuiserie»**

Le Département a validé la création d'un rétrécissement de la chaussée muni d'avancées de trottoir (en remplacement des rondinos), d'un trottoir et d'un passage pour piétons, ce afin de permettre aux habitants de la Fin de rejoindre la moraine des écoliers. Il est aussi pressenti d'aménager dans ce secteur les futurs conteneurs de poubelles semi-enterrées ainsi que l'arrêt RezoPouce en direction de Collonges.

- **Aménagement des abords de la gare de Pougny-Chancy**

SNCF Réseau a donné son accord pour créer un P+R sur le quai de chargement lui appartenant. Nous restons dans l'attente de l'étude définitive. C'est dans ce cadre que fera également peau neuve le croisement au passage à niveau.

- **Electrification rurale et enfouissement des réseaux à Pougny Bas**

Le projet immobilier du Château-Vert justifie l'extension de l'électrification. Le coût s'élève à 33 200 € TTC. Le syndicat d'électricité du département de l'Ain prendra en charge 50% du montant hors taxe, et le règlement de la TVA. Il revient à la commune une charge d'investissement de 13 833,33 € sur le budget 2022. Il faudra veiller à l'avenir à ce que les négociations avec les promoteurs soient plus abouties. Dans le cas présent, le promoteur ALILA aurait pu prendre en charge ces frais.

Avec le réaménagement de l'entrée de notre village depuis Chancy, la question s'est posée d'enfouir les réseaux électriques et de télécom. Certes, cela occasionnait un coût de l'ordre de 180 000 € pour la commune, de surcroît non prévu au budget, mais nous trouvions dommage de ne pas profiter de ce réaménagement pour marquer notre entrée de village. Nous avons donc décidé d'initier ce chantier entre le pont et le passage à niveau.

- **Route de la Douane jusqu'au passage à niveau**

Les nouvelles habitations seront en principe livrées en septembre. Le réaménagement de la route de la Douane devrait suivre.

En attendant, nous avons un tout nouveau passage à niveau



- **Rue du Stade**

Il a été décidé en Conseil municipal d'édifier en tout cas un portique afin de prévenir l'installation de nouvelles caravanes.

- **Croisement route de Challex/Asticot Palace/moraine du Crêt**

Le Département a validé la pose éventuelle de feux de micro-régulation de part et d'autre du croisement.

Le cheminement pour piétons derrière la barrière de sécurité sera amélioré et prolongé jusqu'au passage pour piétons déjà réalisé. Un devis a été demandé.

- **Hameau du Crêt**

Également validée, la mise à 50 km/h sur la route de Challex, de part et d'autre de l'entrée de la route Routh de Varicourt, sur une distance de 150 m. Les habitants réfléchissent aux meilleurs endroits pour installer des gendarmes couchés afin de limiter la vitesse des livreurs dans le hameau.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- **Église**

Les travaux dans le chœur sont terminés



- **École**

Nous avons reçu le permis de construire pour l'extension de l'école dont le coût a été réévalué à 1 148 000 € HT. Les différents marchés ont été quasiment tous attribués voir détail sur le compte-rendu du Conseil n°19).

L'installation d'un tout nouveau portail plus en amont permet d'accroître l'espace d'accueil des enfants.



- **Logements communaux**

Le T2 de l'école sera nouveau libre le 10 juin.

Si vous êtes intéressés téléphoner à la Mairie

- **Location des salles municipales**

La commune met à disposition la salle polyvalente, la salle du stade et la salle de l'Annaz. Une nouvelle convention d'utilisation a été rédigée par la commission Associations, qui a fixé les tarifs suivants : 160 € pour la salle polyvalente pour les habitants domiciliés à Pougny et 280 € pour les non-résidents; 50 € pour la salle du stade de foot qui sera réservée à l'usage exclusif des habitants de la commune. Une caution de 500 € sera demandée. La salle de l'Annaz est réservée aux associations communales, qui bénéficieront de la gratuité pour toutes les salles.

- **Fruitière**

Deux des salles de la Fruitière sont en train d'être rénovées pour les besoins des chasseurs, des pêcheurs et des archers. Elles seront à la disposition des associations lors de manifestations festives. A coordonner avec la Société de chasse.

- **Bibliothèque**

URGENT ! Nos recherchons des bénévoles pour reprendre le flambeau de l'animation de la bibliothèque. Ils, elles auront le soutien de l'équipe actuelle. Contacter Françoise Duparc : 06 83 08 00 05 ou la mairie: 04 50 56 78 77.

- **Stade**

Les modules sanitaires seront prochainement utilisables mais ne seront déplacés qu'une fois la localisation de la salle des fêtes déterminée.

La barrière endommagée par les gens du voyage l'été passé a été refaite (coût environ 6 000 €).

- **GAP Salle des fêtes**

L'heure est à la poursuite de la réflexion, aux visites de salles dans les communes voisines et à la rencontre de différents cabinets d'architectes. A noter la participation de trois habitants de la commune non-élus.

VITE DIT

- Les défibrillateurs du stade de foot et de la Fruitière seront opérationnels prochainement. Sont en service actuellement celui de l'école et celui de la mairie.
- Des sacs à crottes sont proposés aux propriétaires de chiens à la rue de la Mairie, à l'entrée du terrain de football, à la Fruitière, et prochainement également au cimetière. Nous vous rappelons que les déjections canines sont extrêmement nocives pour les bovins (Transmission de la néosporose qui provoque des avortements).
- Le projet de restaurant à la gare s'annonce compliqué en raison du coût de la rénovation qui resterait à la charge du porteur de projet, malgré la participation de la SNCF. D'autres pistes sont à

l'étude.

- Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet aura lieu, on croise les doigts...
- Nouveau ! atelier vélo participatif et solidaire à Ferney, tous les samedis matin de 9h à 12h. Récupération des (vieux) vélos et des pièces inutilisées. Atelier Vélorution, Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. info@velorution-paysdegex.fr
- Mai à vélo lance un appel à qui veut organiser un événement «vélo» dans notre commune. info@velorution-paysdegex.fr
- Transport à la demande (TAD)

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Merci aux quelques trop rares habitants du Château-Vert et du quartier de la gare qui ont participé à la réunion publique du 13 avril au local de foot, l'occasion de discuter des travaux et projets en cours, de donner et de recevoir des précisions par exemple sur les impacts de la fermeture du passage à niveau sur la vie quotidienne.

La vie du village dépend finalement de l'investissement de tous. Nous vous rappelons que nous communiquons sur tout ce qui se passe sur la commune par le biais du journal, du site pouigny01.com et de flyers ponctuels dans les boîtes aux lettres. Il nous semble difficile de faire plus. Aussi, nous vous invitons à bien suivre l'info.

Les groupes d'action projets (GAP) sont ouverts à tous. Ils sont là pour construire des projets ensemble en fonction des finances et des orientations du Conseil municipal.

Une dizaine de nos concitoyen·ne·s y participent déjà activement. Leur présence, leur compétence et leurs apports sont un atout précieux pour l'équipe du Conseil

municipal et pour l'ensemble des habitant·e·s de Pouigny.



Opération terrain de foot pour les enfants à Crêt sur une petite parcelle communale: semis de gazon par les habitants. A plusieurs, on est plus forts...

NOUVEAUX COMMERCES À POUIGNY

- Gare à Toi



Gare à toi, service de restauration à domicile, traiteur, évolue et propose, sur réservation uniquement, une vente hebdomadaire de pain.

Les pains, de forme rectangulaire et d'un poids de 850g environ, sont faits à partir des farines bio du domaine de Mucelle que prépare Théo Perricard. Ce sont des pains semi-complets (mélange de farine T65 et T110).

Le prix unitaire est de 5€ avec une conservation de cinq jours.

Commande : la veille au soir du jour de retrait

Retrait : entre 18 h et 18 h 30

Les lundis : Crêt, devant le panier de basket

- Les mardis : Pouigny bas, place TPG

- Les jeudis : Pouigny haut, place de l'église

Réservation sur les réseaux sociaux ou par message avec votre nom et la quantité demandée.

Restaurant Gare à Toi

06 15 29 56 66.

Email : restaurantgareatoi@gmail.com

- Pasta'Z - Morgan Cullet

Pâtes fraîches et petits menus. Livraison sur Pouigny.

06 47 20 83 96

Sur le site Facebook des Voisins de Pouigny.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

● Permanence «Ukraine»

Une permanence s'est constituée à la Fruitière. La collecte de colis, coordonnée par l'Agglo sur demande de l'Association des maires de France, a permis de récolter 5 m³ de vêtements, produits d'hygiène et autres médicaments.

L'excédent sera livré aux associations humanitaires. Des dons en argent sont toujours possibles sur le site de la Croix-Rouge française.

Madame la maire propose d'accentuer le rôle social du CCAS au regard de la situation dégradée des populations à petit pouvoir d'achat qui subissent de plein fouet l'inflation généralisée que l'on constate actuellement.

● Deuxième édition des Ateliers découvertes

Pougnerand-e-s, après la première journée d'Ateliers découvertes le samedi 5 juin dernier, qui fut un beau moment de partage, le CCAS vous propose une

deuxième édition le samedi 18 juin 2022 à la Fruitière.

Vous vous rappelez ce beau marché des connaissances? Nous avons tous ensemble découvert le scrapbooking, la décoration 3D, la poterie et l'extraction de l'huile essentielle d'acacias. Nous avons joué avec la langue française, manipulé les outils de nos grand-parents; nous avons pu pratiquer sur un parcours initiatique pour apprendre les bons réflexes en vélo. Et tout ceci sur un air de guitare...

Si vous avez envie, vous aussi, de partager un savoir-faire, une passion ou tout simplement une recette, un livre, une idée... et de passer un beau moment de convivialité, alors n'hésitez pas à écrire au CCAS à l'adresse email : ccas@pougny01.com pour obtenir un complément d'information ou vous inscrire.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous voir.

L'équipe du CCAS

ENVIRONNEMENT

● Élagage des arbres

Ces gros travaux ont été nécessités par l'obligation de rabattre les arbres un mètre en dessous des lignes électriques et de téléphone. Nous en appelons à votre civisme pour en faire autant sur vos parcelles privées. Il en va de notre sécurité à tous et de celle de notre réseau téléphonique.

● Éclairage public

Du 1^{er} juillet au 30 novembre 2022 (de 23 h à 5 h), le Conseil municipal a décidé de tester l'extinction de l'éclairage public dans deux quartiers pilotes dont l'équipement permet cette programmation particulière : Crêt et un secteur de Pougny Haut (route de Collonges, de l'intersection rue Robert-Mottier jusqu'à la sortie du village, rue de la Pierre incluse).

Cent cinquante deux points lumineux et neuf armoires ont été répertoriés sur la commune. Des possibilités multiples, plus ou moins coûteuses, s'offrent à nous quant à leur rénovation, suppression ou à leur multiplication.

Nous avons tous grandi dans des communes sur-éclairées donc vous pourriez ressentir un sentiment d'insécurité initialement, et c'est normal. Cependant, de nombreux exemples en France montrent un effet positif sur :

- les accidents de la route: les voitures ralentissent dans les zones peu éclairées, les piétons et les cyclistes ne forcent plus la priorité et se rendent visibles
- la réduction du tapage nocturne ou des dommages à la propriété
- il n'y a pas d'influence sur les cambriolages qui ont lieu essentiellement de jour

Nous espérons que cette expérience vous sera agréable et vous permettra d'observer les étoiles cet été.

Nous envisageons d'ailleurs d'organiser un événement ludique et festif le 1^{er} juillet pour célébrer dignement cette extinction avec par exemple balade nocturne, observation de chauve-souris et des étoiles.

A l'issue de l'expérience et durant la période d'essai nous inviterons les riverains à nous faire part de leur ressenti.

Plus de précisions sont disponibles sur le site pougny01.com. Des documents sont également disponibles en mairie.

Le Groupe Action Projet Eclairage public

EXTINCTION

ÉCLAIRAGE PUBLIC

de 23h à 5h

PRUDENCE



● La pollution lumineuse

A Pougny, 152 lampadaires sont allumés chaque nuit ! Pourquoi ? Pour orienter une personne errante ou désorienter nos pauvres chauves-souris ? Pour faire du gringue à la lune ou nous empêcher de dormir à la belle étoile ? Toutes ces lumières sont-elles vraiment nécessaires toute la nuit ?

Le GAP Eclairage public, soutenu par la commune, propose aux Pougnerands de mener une expérience d'extinction partielle de l'éclairage public.

● Marais de l'Etournel

Douche froide...

Nous avons reçu comme le Parc naturel régional (PNR), qui gère le Marais de l'Etournel, un courrier du 6 avril 2022 du Président du Conseil départemental (voir ci-contre).

Celui-ci est soutenu entre autres par nos conseillers départementaux gessiens et valide la suppression de la subvention de 15 000 € affectée à la réserve de l'Etournel.

Il nous menace même de déclasser le site classé Espace naturel sensible (ENS).

Nous avons décidé de publier ce courrier et d'alerter l'opinion publique.

Cela signifie concrètement :

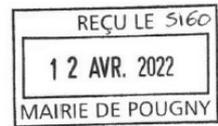
- suppression des poubelles et de leur ramassage,
- de l'entretien des sentiers et des aménagements,
- du fauchage des abords,
- de la présence du garde du PNR.

Prévoyez dorénavant, et jusqu'à nouvelle décision, de rapporter vos poubelles.

Jean Deguerry
Président du Conseil départemental
de l'Alsace

Direction générale adjointe
Finances, développement et attractivité des territoires
Direction de l'environnement

LVB/FC/BG
Dossier suivi par : Franck COURTOIS
tél : 04 37 62 18 02
Courriel : franck.courtois@ain.fr



Madame Annie MARCELOT
Maire
Mairie
46 rue de la Mairie
01550 POUIGNY

Bourg-en-Bresse, le - 6 AVR. 2022

Madame le Maire,

Je fais suite à votre courriel adressé aux services départementaux au sujet de la gestion de la zone ENS du marais de l'Etournel, ainsi qu'au courrier que vous m'avez transmis le 28 mars dernier.

Vous contestez notamment ma décision de ne pas reconduire, au bénéfice du Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNR), la subvention de 15 000 euros pour la gestion de ce site.

Pour votre information, en 2022 et malgré les contraintes budgétaires, le Département a maintenu sa subvention en investissement ainsi que la cotisation statutaire en fonctionnement qui, en principe, devrait être prévue pour assurer la gestion et l'entretien des actions relevant des compétences du PNR, au premier rang duquel la gestion du site « Natura 2000 » que l'Etat lui a confiée.

La décision de supprimer cette subvention a été prise en lien avec les élus départementaux du Pays de Gex au regard notamment des positionnements de principe du PNR sur la question de la ressource en eau (d'intérêt public quand il s'agit d'assurer l'alimentation en eau potable des Gessiens) et de la gestion des populations de sangliers, sujet sur lequel le PNR a bien montré son hostilité lors de la réunion du 16 novembre 2021.

Considérant que ces postures étaient en inadéquation totale avec la gestion d'un site ENS, je tiens à rappeler les principes suivants :

- 1) la gestion et l'entretien du site Natura 2000 de l'Etournel, par ailleurs ENS, relèvent du seul Syndicat mixte du PNR du Haut Jura ;
- 2) le Département a toute liberté et toute latitude pour attribuer des subventions de fonctionnement ; il en est ainsi de la subvention sus-évoquée. Le vote d'une subvention n'est ni un droit ni une obligation ;
- 3) cette subvention, votée depuis 2019, n'a jamais concerné « la gestion des déchets » qui incombe au Parc, en tant que gestionnaire de Natura 2000.

Des échanges très clairs avec le Directeur de l'époque du PNR, fin 2018, confirment cette situation.

Dans ce contexte, en l'absence d'évolution de la position du PNR, j'envisagerai en lien avec les élus concernés, une possible « dé-labelisation ENS » de ce site.

Je vous prie de trouver ci-joint les courriers adressés au Parc.

J'adresse copie de ces courriers à Madame la Sous-préfète de Gex – Nantua, Monsieur le Président de Pays de Gex Agglomération et Monsieur le Président de la Fédération de Chasse.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations les meilleures.

Jean DEGUERRY

ENVIRONNEMENT

● Poubelles semi-enterrées

Le GAP poubelles semi-enterrées poursuit son travail. Une rencontre s'est tenue le 11 mars avec les habitants de Crêt et Mme Martine Jouannet, maire de Crozet et présidente de la commission cadre de vie de l'Agglo, qui était accompagnée de trois techniciens. Différentes inquiétudes ont été évoquées : les odeurs, le coût, les localisations précises... Deux certitudes à ce stade : le coût sera diminué de 30% par rapport au système actuel, et les habitudes devront changer puisque toute personne ayant un écopoint dans un périmètre déterminé autour de chez elle ne pourra plus bénéficier de la prestation actuelle. Il est décidé, dans un premier temps, de valider des emplacements dont nous sommes certains dans l'ordre de priorités suivant :

Secteur Château Vert : deux conteneurs semi-enterrés à l'emplacement prévu le long de la départementale et deux le long de la route du Stade, à proximité des logements sur la parcelle communale. A prévoir aussi sur cet espace la pose

de conteneurs supplémentaires pour le verre vide, le plastique, l'aluminium et le papier.

Secteur Lotissement des Hutins : un conteneur semi-enterré dans l'emplacement prévu à cet effet, qui devrait être accessible à pied pour les habitants du périmètre.

Secteur Crêt : un conteneur patrimoine (enterré) au centre du hameau sur l'emprise du terrain communal. L'emplacement précis sera défini après consultation des habitants.

Secteur rue de la Pierre : dans le terrain communal en triangle, sur la parcelle cadastrée AD-1014.

Secteur route de la Gare au niveau du lotissement de la Fin (menuiserie Locatelli), le long de la départementale, avec aménagement de places de stationnement.

Secteur centre de village de Pougny-Haut à proximité de l'église.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Je voudrais réaffirmer mon attachement à la démocratie, à l'expression libre et à la possibilité que chacune, chacun puisse se sentir responsable de notre destinée commune.

Le Président élu est donc Emmanuel Macron, légitimement selon les institutions. Toutefois les résultats de cette élection, à Pougny comme ailleurs, montrent que notre système électoral est à bout de souffle. Il faut le faire évoluer.

Les élections législatives vont se tenir les 12 et 19 juin. Malgré tout ce que l'on entend, la messe n'est pas dite, ce sont les députés qui votent les lois, des espoirs de changement sont possibles.

Annie Marcelot

● Résultats 1^{er} tour

Inscrits	441
Abstentions	150
Votants	291
Blancs	3
Nuls	5
Exprimés	283

	Voix	%
Nathalie Arthaud	2	0,71
Fabien Roussel	13	4,59
Emmanuel Macron	74	26,15
Jean Lassalle	14	4,95
Marine Le Pen	46	16,25
Éric Zemmour	30	10,60
Jean-Luc Mélenchon	49	17,31
Anne Hidalgo	6	2,12
Yannick Jadot	26	9,19
Valérie Pécresse	5	1,77
Philippe Poutou	4	1,41
Nicolas Dupont-Aignan	14	4,95



● Résultats 2^{ème} tour

Inscrits	441
Abstentions	145
Votants	296
Blancs	31
Nuls	5
Exprimés	260

	Voix	%
Emmanuel Macron	157	60,38
Marine Le Pen	103	39,62

● Avis aux électeurs

Nous avons remarqué de nombreuses erreurs sur les listes électorales que la commune ne peut elle-même corriger.

Nous vous invitons à effectuer vos modifications personnelles en quelques clics, surtout au niveau des adresses ou de l'état civil. Pour cela: taper Répertoire Electoral Unique (REU) dans un moteur de recherche qui vous redirige sur la page concernée de service-public.fr. Vous pourrez ainsi recevoir les divers courriers pour les élections ainsi que vos cartes d'électeur.

Nous comptons sur votre aide et votre civisme.

- **Commission des finances**

Le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 27 janvier n'a pas fait l'objet d'un consensus. L'Agglo a une capacité de remboursement de cinq mois, donc une capacité d'emprunt bien supérieure à celle qui est en place actuellement. La population du Pays de Gex augmentera de 20% dans les prochaines années pour atteindre 120 000 habitants; les problèmes de transport, de logement ou du système de santé qui existent déjà ne peuvent qu'aller en s'aggravant.

- **Commission déplacements**

A notre demande, l'Agglo a étudié l'extension jusqu'à Collonges de la ligne TPG 78, dédiée au trajet Chancy-douane - gare de la Plaine, ce qui représente selon elle une demande potentielle de 50 personnes. Cette extension a été jugée peu viable au motif que le transport à la demande (TAD) de la ligne Gare est déjà peu emprunté.

L'Agglo propose en revanche de mettre en place, dès 2023, un TAD dit dynamique. La réservation se ferait directement par une application mobile dédiée, ce qui permet d'obtenir un bus avec un délai d'attente entre 15 et 30 minutes.

Il avait également été demandé de rendre possible l'utilisation du transport scolaire par un utilisateur

lambda. Il nous a été répondu par la négative au prétexte qu'il s'agit de deux gestions différentes, le transport scolaire par exemple étant gratuit, et quand bien même cette gratuité est remise en question. Cette question nous semble relever davantage de la volonté politique que de contraintes de gestion.

L'Agglo dit cependant vouloir développer, d'ici à 2026, des lignes de rabattement internes au Pays de Gex et indépendantes du Groupement local de coopération transfrontalière. Ces lignes conduiraient vers deux pôles d'échanges multimodaux dont le futur pôle de la Porte de France à St Genis.

Par ailleurs, nous avons appris que le Pôle Métropolitain dit renoncer à mettre en place le système d'autostop organisé RezoPouce pour des raisons budgétaires. Pays de Gex Agglo dit vouloir reprendre le flambeau.

Cela dit n'hésitez pas à utiliser le Transport À la Demande (TAD).

- **Commission environnement**

Un plan spécifique d'urbanisme est à l'étude à l'Agglo pour faire face aux risques accrus d'inondation.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Aidez-nous à lutter contre ce moustique particulièrement nuisible qui s'envole à la fin mars. Son extension est en pleine expansion et Pougny fait partie des communes gessiennes impactées. Il se déplace peu, dans un rayon de 100 m, donc si un moustique tigre vous pique, il est né pas loin de chez vous.

Enlevez tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipients.

Videz une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.

Remplissez les soucoupes de pots de fleurs avec du sable mouillé.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, etc.).

Elaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources

d'humidité.

Couvrez toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

En trois mots: Bâchez, couvrez, videz !



URBANISME

Permanence Urbanisme, tous les deuxième mardis du mois, sur demande, avec Mme Zanette, chargée de l'instruction des dossiers à Pays de Gex Agglo.

Tous les travaux et aménagements, même la modification de fenêtres ou de murs, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

En zone rouge, aucune extension du bâti existant ou modification du profil naturel du terrain ne sont permis.

Pour tout renseignement, rendez-vous en mairie.

ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :
associations@pougny01.com.

● Opération nettoyage

Un village libéré de ses déchets sauvages, souvent incrustés dans l'environnement depuis longtemps, ça fait du bien.

Près d'une tonne de ferraille, une benne à ordures et un tri considérable de verre et d'alu...

Merci à la Société de chasse de Pougny et au Sou des écoles d'avoir réuni une belle brochette d'habitants fidèles et motivés, dimanche 2 avril, dans la joie et la bonne humeur.



● Pousse ta culture

On ne peut que vous encourager à participer à ces soirées. Les films sont toujours choisis avec soin et l'accueil de Simon-Berteaud est au top !

● Gare a Zik

GARE À TOI **FESTI JAM** vous proposent

SAMEDI 21 MAI 2022
GARE A ZIK

Repas:
Salade
Filet mignon de porc au miel
Gratin, Carottes anciennes
Dessert
15€
(Végétarien possible)

REPAS - CONCERT
SCENE OUVERTE
STADE DE FOOT de PUGNY
Dès 18h00

Hot Dog 4€
Bar

en Concert

Réservation fortement conseillée
Gare à Toi : 06-15-29-56-66

● Rugby Club de Collonges

Le 16 avril, le Rugby Club a participé au tournoi départemental à Bourg-en-Bresse regroupant tous les clubs, toutes les catégories, soit 27 clubs, 1200 joueurs de 4 à 12 ans. Et cette année encore, le Rugby Club a terminé 1er pour la catégorie U6. Les U8 terminent en milieu de tableau, les U10 sont 4eme et les U12 second.

Les parents, fidèles et nombreux à chaque entraînement, ont pu encourager les joueurs tout au long de ce tournoi. Quant aux éducateurs - avec l'ambiance et les chants dans le bus du retour, les médailles et les coupes gagnées - sont rentrés satisfaits et fiers des petits lynx.

Le 11 juin, pour clôturer la saison, des Olympiades seront organisées au terrain de rugby. Journée ouverte à toutes et à tous dès 4 ans. Composez et donnez un nom à votre équipe de 4. Petits, grands, hommes, femmes, enfants, adultes, jeunes, séniors, peu importe, le but est de s'amuser. Inscription gratuite dès 10 h, début des Olympiades à 11 h. Petite restauration sur place, buvette, ambiance. Réinscriptions sur rugbycollonges@yahoo.fr ou au 06 45 53 40 49.

Nous reprendrons les entraînements après la trêve estivale, le premier samedi après la rentrée scolaire de septembre, dès 10 h. Si toi aussi tu veux faire partie de la grande famille du rugby, nous t'attendons.



POUSSE ta culture

Mairie de Pougny

Apéro Ciné

Vendredi 27 mai 2022
Apéro / Cinéma / Discussion

19h
à la Salle polyvalente
46 rue de la mairie 01550
Pougny

Apéro suivi du film

Little Miss Sunshine
de Valérie Faris et Jonathan Dayton

à 19h45

Tarif libre

Tarif conseillé
Adulte : 5€
Enfant : 3€

ASSOCIATIONS



- Dimanche 1er mai, les membres du Sou des écoles ont offert un brin de muguet à tous les villageois, l'occasion pour réaliser la traditionnelle quête/tombola du Sou.

Grâce à vos dons, nous avons financé pour les enfants des séances de piscine, des cadeaux de Noël pour toutes les classes, des séances de Cinéma Vert à l'école, des sorties pédagogiques telles que la visite du Verger de Chevrier, le projet chrysalide et papillon, le château gonflable au stade et la venue pendant dix jours de l'Ecole des arts du cirque de Bourg-en-Bresse.

Le Sou des écoles et les enfants de l'Ecole de Pougny vous remercient pour votre accueil et votre participation.

- Dimanche 8 mai a eu lieu la Foire aux plantons et la vente de poulet rôtis.



- Soirée dîner-spectacle sous le chapiteau

Toute l'équipe du Sou des écoles se réjouit de vous retrouver nombreux en famille pour une soirée organisée sous le signe des arts du cirque, de la magie et de la musique, en collaboration avec l'Ecole des arts du cirque de Bourg-en-Bresse.



SOU DES ECOLES PUGNY



Vendredi 24 Juin

Dès 19h30 à l'école de PUGNY

Soirée Dîner Spectacles
sous Chapiteau

Arts du Cirque - Magie - Musique

Repas & Spectacle

En collaboration avec l'Ecole des Arts du Cirque de Bourg en Bresse



Ouvert à tous

12€ - adulte

6€ - enfant

Menu unique: Hamburger/ Frites/ Brownies





Nom: _____

Prénom: _____

Nb Adulte: _____ Nb Enfant: _____

Tel: _____

Mail: _____



Réservation avant le 10 juin à la Mairie ou par mail:
sousedecolesdepougny@gmail.com



8 MAI 1945 - 8 MAI 2022



La Marseillaise interprétée par les enfants sous la direction de Martial Renard



Les portes drapeau, MM. Grigis et Mottier, entourant Mme la Maire et M. Valot

A VOS AGENDAS

Mai

- du 16 au 22 mai
Exposition des peintures d'Alès Jiránek dans son atelier de Pougny. De 15h à 20h.
793, route du Barrage.
00 41 78 812 80 46. ellenjiranek@gmail.com
- Samedi 21 mai
première de Gare à Zik, Repas-Concert-Scène ouverte au stade de foot. (Voir aussi Associations.)
- Vendredi 27 mai
Apéro-Ciné, projection de Little Miss Sunshine, salle polyvalente Mairie, 19 h. (Voir aussi Associations.)

Juin

- Dimanche 5 juin, Pentecôte
Foot : tournoi de sixte. Au stade. (Voir Associations - Festi-Pougny.)
- Vendredi 10 juin
dernier délai d'inscription pour le dîner-spectacle de cirque à l'école.
- Samedi 11 juin
Olympiades du Rugby Club, au terrain de rugby. (Voir aussi Associations.)
- Dimanches 12 et 19 juin
1^{er} tour des élections législatives.
- Samedi 18 juin

de 10 h à 16 h, Ateliers découvertes, à la Fruitière. (Voir aussi CCAS.)

- Samedi 18 juin
en soirée, Gare à Zik, repas-concert-scène ouverte au stade de foot. Réservations au 06 15 29 56 66.
- Dimanches 19 juin
2nd tour des élections législatives.
- Vendredi 24 juin
soirée dîner-spectacle au cirque. Rendez-vous sous le chapiteau du cirque à l'école de Pougny.
Dès 19 h 30. Réservations en renvoyant votre coupon avant le 10 juin, à la mairie ou par mail soudesecolesdepougny@gmail.com (Voir Sou des écoles - Associations.)

Juillet

- Vendredi 1er juillet
Lancement festif de l'extinction nocturne des éclairages publics (à confirmer)
- Mercredi 13 juillet
Traditionnel feu d'artifice au stade.

Août

- Dimanche 28 août
Deuxième édition du Festi'live de Festi'Jam, au stade, en partenariat avec Gare à Zik.

QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE

- **Exposition d'Alès Jiránek**
Alès Jiránek vous ouvre les portes de son atelier à Pougny et vous invite à découvrir ses nombreuses aquarelles et peintures à l'huile, saisies au fil de ses périples européens.
Il se réjouit de vous compter l'histoire de chacune d'elles.
Soyez les bienvenus dans ce voyage onirique! (Voir aussi Agenda.)
Exposition vente du 16 au 22 mai - de 15h à 20h.
793 route du Barrage
Tél : +41 78 812 80 46
E-mail : ellenjiranek@gmail.com



- **Quelques liens pour égayer vos week-ends**
www.festival-perouges.org/
bordeau.saint-genis-pouilly.fr/
www.gex.fr/events/
www.c-et-c.mon-paysdegex.fr/spip.php?rubrique1
<https://mjcgex.fr/activites/scenes-et-medias/theatre/>
www.paysdegex-montsjura.com/lagenda/lieuxculturels/

- **Le coup de cœur**
Le site Facebook de Gaëtan Noblet de Romery. Patrimoine et histoire du Pays de Gex.
Une foule d'informations, de souvenirs et d'anecdotes.
fr-fr.facebook.com/groups/1596046257292744/

HOMMAGE A ANNICK COLLET

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Annick Collet, survenu le dimanche 6 février.

Nous reproduisons l'hommage que lui a rendu Annie Marcelot, maire de Pougny, au nom de toute la commune.

Au nom de la commune de Pougny j'exprime nos plus sincères condoléances à ses fils, Stéphane, Patrice, Philippe, sa sœur, Joëlle, ses petits enfants, ses belles filles et à toute la famille. Annick Collet a été notre maire pendant près de huit ans de 1993 à 2001.

Annick était un pilier de notre commune, de son quartier, de sa famille. Cette famille unie que vous formez vous aidera à surmonter cette grande peine et vous vous souviendrez des bons moments.

Annick n'aimerait pas que je parle trop de ce qu'elle a apporté à la commune alors je serai brève mais il est juste normal de la remercier pour le temps consacré au service de l'intérêt général. Ce n'est pas si fréquent de nos jours. Annick a été un exemple d'élue compétente, droite et modeste. Avec Annick, pas d'histoire, pas de faux semblant. Un travail d'équipe.

Annick a pris les rênes de la commune en cours de mandat lors d'une succession délicate. C'était la personne qu'il fallait. Elle a redressé la barre et a été réélue en 1995. Avec un conseil renouvelé elle a fait un mandat qu'elle a accompli avec naturel et bienveillance. Toutes et tous en gardent un bon souvenir. Elle était à l'écoute.

Elle s'est bien occupée du bureau d'aide sociale. La gestion de l'eau, depuis prise en main par

l'agglomération, a été son souci constant. La Fruitière a été très bien transformée et les quatre logements rendent un grand service aux agents communaux et aux personnes ayant des revenus modestes. L'école a été agrandie. Elle a suivi les travaux et elle a inauguré l'extension en mai 1997 ce fut un grand événement pour la commune. Tous ceux qui la visitent nous envie cette réalisation dans un cadre exceptionnel. Elle aimait la culture, elle avait confiance dans l'école.

Elle a aussi participé au début de la communauté de communes du Pays de Gex.

Après son retrait du Conseil municipal en 2001, elle a consacré du temps à la bibliothèque du village avec un petit groupe tous les mardis après-midi et elle est devenue trésorière du club primevère des aînés de la commune qui se réunissent les vendredis après-midi.

Annick aimait les livres, les lettres, les mots, le scrabble. Le journal municipal devait être à la hauteur, sans faute d'orthographe, et le nôtre n'échappait pas à sa perspicacité.

Nos pères François Place et Robert Marcelot et leur ami Maurice Cart avaient créé de leur mains un quartier ouvert, sans clôture, Pré Favière nommé par le village le Kremlin.

Annick était ma voisine, une amie et elle nous manque.

CONDOLÉANCES

- Nous présentons nos condoléances à la famille de M. Marcel Jarrige, ancien maire de Pougny, décédé le 2 mars dernier et inhumé à Pougny, le 8 mars.
- Nous présentons nos condoléances à la famille de Mme Arlette Baroni.

REMERCIEMENTS

- Vos dons pour l'Ukraine ont été nombreux. Merci à vous.
- Nous remercions, pour leur patience, les riverains qui subissent ou ont subi les travaux du Château Vert ou du passage à niveau.

A VOIR SUR LE SITE

- Guide de survie Pollution visuelle

LÉGISLATIVES 2022

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 juin et 19 juin.

Les lois qui régissent notre pays sont votées par les député·e·s élu·e·s à l'Assemblée nationale.

Toutes ces questions vous concernent directement.

Allez voter !